

**AVIS DE CONVOCATION  
DES ACTIONNAIRES DE CORIS BANK INTERNATIONAL SA  
A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2017**

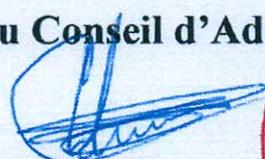
Les Actionnaires de Coris Bank International SA sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le **jeudi 21 septembre 2017 à partir de 09 heures précises** à l'Hôtel SOPATEL Silmandé SA, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Point 1 : Fractionnement des titres de Coris Bank International ;**
- Point 2 : Modification des statuts ;**
- Point 3 : Pouvoirs pour formalités.**

Les documents relatifs à ladite Assemblée Générale sont disponibles pour consultation par les actionnaires auprès du secrétariat de Coris Bank International sis au 1242 avenue du Dr Kwamé N'krumah à partir du 07 septembre 2017.

Tout actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix muni d'un pouvoir et peut exercer son droit de communication comme prévu aux articles 525 et suivants de l'Acte uniforme sur les sociétés commerciales et le groupement d'intérêt économique.

Le Président du Conseil d'Administration

  
Idrissa NASSA

